

Apprendre à l'école, c'est un droit. Avoir un toit aussi !



Réunion d'Information Syndicale organisée par l'Intersyndicale « Enfants migrant.e.s à l'école »

Les occupations d'écoles se multiplient sur l'agglomération, pour mettre à l'abri les élèves à la rue et leur famille.

Un toit c'est un droit et une condition pour pouvoir apprendre à l'école. Personnels des écoles, cela nous concerne, Mobilisons-nous pour que l'État respecte le droit inconditionnel à l'hébergement: pas un.e élève à la rue !

Venez vous informer et échanger : Mercredi 11 janvier 2023, de 9h à 12h, à la Bourse du Travail de Grenoble.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter le site du réseau national d'aide aux élèves sans toit :

<https://www.eleves-sans-toit.fr/>

et son toitoriel : <https://www.eleves-sans-toit.fr/ressources/le-toitoriel/>

Pour information :

Le droit syndical (décret 82-447 du 28 mai 1982) vous permet d'assister à plusieurs demi-journées d'information syndicale par an. Cette réunion d'information syndicale peut soit se dérouler hors temps scolaire et être décomptée du quota des animations pédagogiques ou autres temps de concertation, soit avoir lieu sur le temps devant élèves (depuis la rentrée 2014, les professeur-e-s des écoles ont droit à une réunion d'information syndicale sur le temps devant élèves et deux sur le temps annualisé. Les trois peuvent aussi être prises uniquement sur le temps annualisé).

Vous devez signaler votre participation à votre IEN 48h avant la réunion, voir modèle ci-dessous.

Merci de signaler à l'un des syndicats organisateurs votre participation à cette réunion :

snu38@snuipp.fr ; pas38@wanadoo.fr ; educ.38@cnt-f.org, 38@cgteduc.fr ;

isere@sudeducation.org

Nom: Prénom:

Fonction:

Ecole: Ville:

Mme/M l'IEN de la circonscription de

Objet: réunion d'information syndicale

Conformément au Décret 82-447 du 28 mai 1982 et à l'arrêté du 29 août 2014 relatifs à l'exercice du droit syndical, je vous informe que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par les syndicats PAS 38, CNT38, SNUIPP 38 , CGT Educ'action 38 et SUD Education 38 qui se tiendra à la Bourse du travail, 32 Avenue de l'Europe, à Grenoble

le mercredi 11 janvier 2023 de 9h à 12h - Bourse du travail - Grenoble

A rajouter si vous êtes dans ce cas.

Cette RIS se déroulant en dehors du temps de travail devant les élèves, les 3h de cette réunion seront décomptées des 108 h hors APC.

Veillez croire, Mme/M l'IEN, à l'assurance de mon profond attachement au service public d'Education.

Signature